

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**Rapport d'évaluation externe du
programme de Master en « Génie
Logistique » de L'Université de
L'Entreprise (AFI – L'UE)**

L'équipe d'évaluation :

- Professeur Mame Demba THIAM, Président
- Professeur Ndiack FALL, Membre
- Monsieur Cheikh FALL, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juillet 2015

Table des matières

Avant-Propos	3
Introduction	4
1. Présentation de l'Institution	4
2. Avis sur le Rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur le terrain.....	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme).	6
5. Points forts du programme.....	15
6. Points faibles du programme	15
7. Appréciations générales du programme	15
8. Recommandations à l'Etablissement.....	16
9. Recommandation à l'attention de l'ANAQ-SUP	17
10. Proposition d'avis	17

Avant-Propos

Le Groupe AFI – L'Université de L'Entreprise (AFI – L'UE) a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'ANAQ-SUP en vue de l'accréditation de son diplôme de Master en Génie Logistique.

L'ANAQ-SP a désigné l'équipe d'Experts -Evalueurs composée comme suit:

- Pr Mame Demba THIAM, Président
- Pr Ndiack Fall, Membre
- Cheikh FALL, Membre

La visite a eu lieu le jeudi 11 juin 2015 de 9h à 16h 30 mn sans observer une pause déjeuner (travail en journée continue).

La rédaction du rapport a été effectuée par l'Equipe en format et en fonction du spécimen tel que recommandé par l'ANAQ-SUP.

Introduction

Le Groupe AFI – L'Université de l'Entreprise (AFI-L'UE) se trouve à la Zone B1, rue G DAKAR SENEGAL. L'institution se prolonge par deux autres campus (un au Point E qui abrite le centre d'incubation et un autre à la Zone B2 derrière celui de la rue G). L'administration principale est logée au sein du campus de la Zone B1. La quasi-totalité des enseignements du Master de **Génie Logistique** (sujet de l'évaluation) se fait dans le Campus de la Zone B1. Il y a une cafeteria, un restaurant spacieux et des locaux largement adaptés pour l'accueil des étudiants du programme et des autres qui s'y déroulent en même temps.

1. Présentation de l'Institution

Le Rapport de présentation est rédigé avec quelques points qui montrent une cohérence d'ensemble en tant qu'Etablissement de l'Enseignement supérieur Privé. Le Groupe AFI – L'Université de l'Entreprise (AFI-L'UE) a été créé en 1993 et autorisé par l'arrêté ministériel N°066176/MEN/DFP. Il est agréé pour l'enseignement supérieur sous le N°004253/MEN/DES. L'institution prépare aux diplômes post-bac de BTS, de licences professionnelles et de Masters dans quelques spécialités, et entre autres, le « Génie Logistique » qui est ici proposé, pour évaluation, en vue de l'obtention de l'agrément définitif de l'ANAQ-SUP.

2. Avis sur le Rapport d'auto-évaluation

Le Groupe AFI – L'Université de l'Entreprise (AFI-L'UE) renseigne sur la mise en place d'un Comité de pilotage composé des Autorités académiques et du Conseil pédagogique. Il s'y ajoute les divers représentants des Personnels administratifs et Techniques, les Représentants des Enseignants, des Etudiants et la responsable en Assurance qualité. A chaque membre, des responsabilités ont été confiées.

Ensuite les responsabilités ont été définies pour chacun des acteurs du Comité de pilotage. Ce qui a permis l'élaboration du document proposé pour évaluation.

La rédaction du rapport a suivi les grandes lignes du référentiel. Cependant, il est nécessaire de signaler que les documents tels que le plan stratégique, le Procès-verbal des réunions, les CV d'enseignants, etc. n'ont pas été joints au document du rapport d'auto-évaluation. Par contre, ils ont été fournis aux experts sur place en format papier, ce qui n'a pas bien facilité le travail d'expertise préalable à la visite. Les copies des diplômes des enseignants de la filière « Génie - Logistique » n'ont été présentées que le jour de la visite. Des explications détaillées concernant les standards ont été proposées en annexes.

L'offre de formation, dans ses grandes lignes, est acceptable telle que présentée dans les documents en Annexe. Cependant, les volumes horaires attribués aux UE ne sont pas proportionnels aux crédits attribués et l'étude des répartitions horaires entre les Semestres 7 et 8 (Master 1) et 9 et 10 (Master 2) n'a pas pu éclairer notre lanterne. Des correctifs dans ce sens sont vivement recommandés.

3. Description de la visite sur le terrain

✓ Description de la visite sur le terrain

L'équipe des experts est arrivée dans son ensemble à 9h. Elle a été reçue par Mme. Fall, chargée de l'Assurance Qualité et assistée de l'administration de l'institution avec à sa tête la vice-présidente Mme. Coulibaly.

Installé dans une salle de cours au RDC, les deux équipes ont tenu des échanges sous la Présidence du Professeur *Mame Demba THIAM* accompagné du Pr Ndiack Fall et de Monsieur *Cheikh Fall*, Expert-Professionnel assermenté en « Génie – Logistique ». En rapport avec les grandes lignes de l'agenda, le timing a été ajusté en continu sans observer la pause initialement retenue.

La présentation de l'Institution et du programme évalué s'est appuyé sur un Powerpoint par projection de diapositives avec une première présentation assurée par Mme. Coulibaly et son Assistant.

En parcourant point par point le document d'auto-évaluation, les autorités de l'Institution ont répondu aux questions posées par les experts. Des échanges fructueux ont débouché sur la demande de quelques documents notamment les dossiers qui concernent les enseignants contractuels, l'agrément définitif de l'établissement entre autres, ainsi que les emplois du temps.

Après ces échanges, les experts ont reçu quatre enseignants du programme et trois étudiants du programme par la suite. Après un rapide tour des locaux composés des salles de cours, des salles équipées d'ordinateurs, de salles allouées aux PATS, l'Equipe des experts a tenu sa séance de synthèse en retrait dans la salle qui les avait accueillis en plénière avec l'Equipe de AFI – L'UE. Après avoir procédé au réglage final, une deuxième rencontre de débriefing a été organisée. Les échanges ont été réguliers et appréciés par les deux parties. Après les remerciements, le travail de visite a pris fin quelques minutes avant 17 h.

✓ Appréciation de la visite

De manière générale, la visite s'est déroulée dans une atmosphère marquée d'échanges entre Professionnels avec un sentiment d'écoute mutuel et de compréhension assez aisée. L'équipe d'accueil (voir tableau ci-dessous) étant composée de personnalités membres de l'administration et disposées à une collaboration franche, étant entendu que toutes les deux parties espèrent œuvrer pour le meilleur de l'Enseignement supérieur.

N°	PRENOMS ET NOM	FONCTION
1	Mme Mariama COULIBALY	VICE PRESIDENTE
2	Mme Sophie COULIBALY	DIRECTEUR GENERAL
3	M. Pape Mady COULIBALY	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT CHARGE DES ETUDES
4	Monsieur Malick MBOW	CONSEILLER CHARGE DE MISISON
5	Mme Khady W. Gueye FALL	DIRECTEUR COMMUNICATION ET DEVELOPPEMENT
6	Mme Nafissatou DIA	ADMINISTRATEUR DES ETUDES DU LYCEE D'EXCELLENCE MAHMADY
7	M. Léandre BIAGUI	ADMINISTRATEURS DES PROGRAMMES DE MASTERS
8	M. Modou TOP	DIRECTEUR DES LICENCES DE LA FORMATION INITIALE
9	M. Bernard Moussa BASSE	DIRECTEUR DE LA FORMATION CONTINUE

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme).

Champs 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.

Depuis 2005, huit (8) promotions de Master sont sorties. Le diplôme de Licence de la même filière est reconnu par le CAMES en 2013. Il y'a aussi une promotion en cours.

Appréciation globale sur le standard : un spécimen de diplôme a été montré aux experts. Cette année le programme n'a pas recruté un nombre important d'étudiants mais l'administration juge l'effectif acceptable. Les étudiants étrangers représentent près des 2/3 de l'effectif, ce qui fait penser à une bonne notoriété du programme hors du Sénégal. Le faible taux d'étudiants sénégalais aussi montre qu'au niveau national, le programme ne bénéficie pas d'une bonne publicité.

Le standard est GLOBALEMENT ATTEINT

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Les objectifs de formation sont clairement identifiés et rédigés dans le plan stratégique qui n'a

pas été remis et qui constitue une annexe. L'objectif principal qui est de « former des ressources humaines capables de prendre en charge le développement de l'Afrique » nous a posé beaucoup de problèmes à savoir :

- L'institution veut une bonne coopération Nord-Sud en délivrant des diplômes européens et veut former pour le « seul développement de l'Afrique » ;
- La mondialisation doit normalement inciter l'institution à élargir ses objectifs pour pouvoir former des ressources humaines d'abord de qualité et ensuite capables d'aider les étudiants (pas seulement africains) à mieux appréhender les questions de développement dans le monde entier.

Compte tenu du caractère pratique du programme, la concertation entre l'institution et les entreprises est une condition *sine qua none* pour une performance des diplômés une fois dans l'entreprise.

D'après l'agrément ministériel présenté en annexe, oui, ils correspondent à la mission de l'institution.

Il a été enregistré que les objectifs visaient la mise en offre de formation pour le Master professionnel. Un passage, vers le système LMD, a été enregistré. Cependant une meilleure explication de ce système vis-à-vis du corps professoral et des étudiants permettrait de lever beaucoup d'équivoques. L'entretien avec les professeurs et celui avec les étudiants a permis d'apprécier ce problème d'incompréhension du système LMD.

Appréciation globale sur le standard. Il reste à mieux communiquer sur le système LMD, sur la capitalisation du système de crédit et surtout sur les méthodes d'évaluation. Une communication mérite d'être organisée dans ce sens. La valorisation des acquis par expérience n'est pas aussi vue dans le document d'auto-évaluation.

Ce standard est ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, de répondre à la demande et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le port autonome de Pointe Noire est l'un des partenaires privilégiés de ce programme ainsi que le Congo au niveau international. Au plan local, les accords de partenariat avec les entreprises et notamment avec le CNES représentent un bon lien entre l'Institution et les entreprises.

Accord de coopération ou de collaboration avec le milieu professionnel pour une bonne insertion des diplômés à fournir et à améliorer.

La Recherche de stage semble orienter cette dimension. Mais beaucoup d'effort reste à faire car les étudiants rencontrés confirment être en stage mais par leur propre démarche.

Quant à la manière dont l'établissement procède pour insérer les étudiants, l'Institution doit déployer quelques efforts et orientation notamment en termes de visibilité, de communication et d'information.

Appréciation globale sur le standard : L'Institution dispose d'un comité en charge des démarches pour trouver un stage aux étudiants ou un emploi. Les étudiants trouvent souvent des stages par eux-mêmes suivant le système de relation connu au Sénégal. Cependant, vu que ce sont des entreprises étrangères qui les envoient faire le Master, les étrangers n'ont pas trop de peine à intégrer la vie active pour au moins ceux qui désirent rentrer au pays après la formation. Par contre, ceux qui désirent rester et travailler ici, l'Institution doit faire d'autres efforts.

L'Institution n'a pas été en mesure de présenter les statistiques relatives à l'insertion des diplômés et leur statut professionnel actuel.

Ce Standard N'EST PAS ATTEINT.

Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

D'après les réponses fournies par quelques responsables rencontrés, les professeurs et étudiants, l'information doit être mieux organisée. La concertation et l'implication de tous les acteurs dans la démarche qualité doit être accentuée.

Appréciation globale sur le standard :

La communication ne passe pas comme souhaitée et recommandée mais des efforts dans ce sens ont été notés. La présence dans chaque classe d'un responsable de classe représentant les étudiants est un point fort de l'Institution. Cependant nous ne comprenons pas, quelles sont les responsabilités, prérogatives et pouvoir de ces responsables de classe.

Ce Standard N'EST PAS ATTEINT.

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

La plupart des PER est en vacation. L'Institution n'a pas fait la part des enseignants permanents et ceux « invités ». Cependant, l'un des quatre enseignants du programme rencontrés, indique être impliqué aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme. D'après les investigations, nous avons su que cet enseignant, même n'étant pas permanent est associé du fait de sa présence relativement longue (plus de cinq ans) au sein de l'établissement.

Nous n'avons pas pu vérifier les documents attestant de la possibilité des étudiants à pouvoir évaluer la qualité de l'enseignement et des études, mais ils ont la possibilité d'évaluer les enseignants selon une grille d'évaluation proposée en annexe.

Appréciation globale sur le standard : L'instance qui s'occupe de la qualité tient bien son rôle avec comme tête de file Mme. Fall qui nous semble être très dynamique. Elle semble être en phase avec le PER. En témoignent notamment les PV de réunion entre le service qualité et le PER annexés. La mise sur pied de comité de filières (dirigé par un enseignant spécialiste de la mention) et des comités pédagogiques devrait mieux intégrer les parties. Cependant les

relations avec les étudiants n'ont pas été élucidées et l'Institution doit démontrer de la présence active et effective des étudiants dans les comités de filières.

Ce Standard N'EST PAS ATTEINT.

Standard 2.03 Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité :

L'Institution utilise des grilles d'évaluation qui, après examen des résultats, apporte des changements pour une meilleure qualité du programme d'étude. La qualité du programme d'études est assurée à l'aide de mesures d'assurance qualité mais un référentiel qualité doit être disponible sur place et devrait être le support d'évaluation pour l'administration.

Les principaux résultats des évaluations sont communiqués, discutés et exploités en vue d'apporter des améliorations au programme d'études.

Appréciation globale sur le standard : Les résultats des évaluations des enseignants et de l'enseignement sont pris en compte pour la mise en œuvre du programme. Cependant, la mise à jour du contenu des enseignements n'est pas de rigueur dans l'Institution. Etant donné le caractère extraverti de la formation en Génie Logistique et de l'évolution de la discipline qui demande l'utilisation de nouvelles techniques et technologies, le contenu des enseignements doit être mis à jour de manière quasi-systématique. L'entretien avec les enseignants du programme révèle que la prime de 500 000 à un million de francs attribuée à l'enseignant de l'année reste un mirage, même si un des enseignants affirme être témoin une année de la remise de cette prime à un enseignant mais la somme n'a pas été divulguée.

Ce Standard N'EST PAS ATTEINT

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du niveau LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme dispose de maquette structurée, mais quelques difficultés sont enregistrées dans l'harmonisation des volumes horaires et des coefficients qui ne s'ajustent pas. L'explication proposée au cours de la visite, au regard des dominantes de la discipline n'obtiennent pas l'agrément unanime de l'équipe des Experts. L'Institution doit présenter une maquette conforme aux standards requis à moyen terme. La maquette qui figure dans le rapport d'auto-évaluation est un résumé et l'Institution doit présenter les détails relatifs aux crédits et aux UE. Quant à la structure de la maquette, des ajustements sont nécessaires. Cette maquette doit faire la part entre le programme proposé aux étudiants de la FEDE et celui proposé aux autres. Ainsi, il sera utile de compenser les volumes horaires attribués en les mettant en conformité avec les recommandations du système LMD (ici le Master). Les étudiants titulaires de la licence en Transport et logistique ont accès à ce programme et l'ensemble des étudiants de ce programme ont obtenu au moins un diplôme de licence. Cependant, aucune information n'a été fournie sur la possibilité de validation des acquis par l'expérience.

Appréciation globale sur le standard : Les maquettes doivent être ajustées aux emplois du temps affichés. Il y a une incohérence qui a été noté dans le système de correspondance propre au LMD (ici le Master). Les syllabus doivent porter en référence l'intitulé de l'UE, le nom et le grade l'enseignant. La période d'enseignement doit être clairement mentionnée. Pour chaque enseignant le dossier doit comporter, le contrat d'engagement, le CV et les photocopies des diplômes légalisés.

Ce Standard N'EST PAS ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les thèmes, contenus et méthodes de la spécialité sont abordés dans les études selon la maquette détaillée. Cependant, en comparaison avec ce qui se fait sur le plan international, en conformité au standard et réalité (mondialisée) concernant le Master en Génie Logistique, le programme, ici évalué, reste à améliorer en rapport avec la Logistique intégrée et celle industrielle mais surtout avec l'étude des systèmes d'information (notamment les SIG et les SIG-T). Une sélection rigoureuse des candidats selon leurs aptitudes informatiques et linguistiques est très importante à l'échelle internationale et reste à concrétiser par l'Institution.

Les méthodes de travail sont intégrées dans les études surtout du point de vue informatique, car l'Institution dispose de salles informatiques fonctionnelles avec des ordinateurs P4. Plusieurs UE demandent une application pratique et les UE tournées vers les processus d'optimisation, d'ordonnancement et de planification (Recherche Opérationnelle, gestion informatisée des stocks par exemple) sont appliquées en machine. Cependant les découvertes scientifiques (travaux de labo surtout en logistique industrielle) n'ont pas pu être vérifiées sur place.

Les informations fournies maintiennent le système de moyenne sans faire référence au principe de compensation avec une note minimale comme le recommande la pratique du LMD.

Toutes les unités d'enseignement sont obligatoires pour l'obtention de titre. Cependant l'UE C et l'UE D sont très importantes et sont obligatoires pour le titre. Étant donné que le travail personnel (recherche et stage) est d'une importance capitale pour la validation du diplôme, l'Institution organise les enseignements en cours du soir (**de 17h30 à 20h**) pour permettre aux professionnels et autres stagiaires de bien suivre les cours.

L'auto-évaluation des étudiants est assurée au sein de l'Institution par le biais des enseignants qui leur proposent, soit des thèmes de recherche et d'enquête de terrains, soit des études de cas pratiques en évaluation « formative » ou en évaluation « sommative ». Ces formes d'évaluation se déroulent sous trois aspects : à savoir les devoirs (coefficient 1), les partiels

(coefficient 3) et les examens (coefficient 6). Cette manière d'évaluation n'est pas conforme au système dit de la licence (ici Master) et l'Institution doit l'harmoniser.

Les informations fournies en retour ne permettent pas d'apprécier de manière positive la manière dont les étudiants sont renseignés.

Appréciation globale sur le standard : Ce standard n'est PAS COMPLETEMENT ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations de crédit n'ont pas été présentées lors de la visite ni fournies avec les annexes. Cependant, dans le rapport d'auto-évaluation il est dit qu'elles sont publiées et réglementées. Le diplôme de Master GL (Génie Logistique) est délivré aux étudiants dont les résultats aux examens terminaux répondent aux conditions de l'Institution en phase avec le LMD.

Appréciation globale sur le standard : L'institution nous a présenté un spécimen de diplôme. Les conditions de délivrance ont été détaillées et expliquées dans les preuves fournies après notre requête. Cependant, ce document doit être intégré au règlement intérieur de l'Institution. Il a été produit *a posteriori*.

Standard ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant mais nous n'avons pas reçu de statistiques dans ce sens. Selon le responsable des Master rencontré, depuis son arrivée il y'a trois ans, il n'a jamais assisté à un ajournement d'un étudiant durant les soutenances de mémoire de Master. Les statistiques sur les taux de réussite des unités d'enseignement n'ont pas été fournies. Les délais d'ajournement d'un candidat n'ayant pas soutenu son mémoire à temps ne sont pas communiqués et tout semble parfait quant à la volonté de l'institution d'assurer une meilleure progression des étudiants.

L'Institution a élaboré un programme de pédagogie de proximité pour recadrer les étudiants qui un niveau acceptable, mais qui sont socialement instables. Par contre, nous n'avons pas reçu les statistiques qui les concernent.

Appréciation globale sur le standard : ce standard n'est PAS ATTEINT au regard de l'appréciation en retour qui confirme que : « les informations fournies maintiennent le système de moyenne sans faire référence au principe de compensation avec une note minimale comme le recommande la pratique du LMD ».

Malgré l'explication fournie, nous confirmons que ce standard n'est pas atteint.

En rappel et répétition : les conditions de délivrance ont été détaillées et expliquées dans les

preuves fournies après notre requête. Cependant, ce document doit être intégré au règlement intérieur de l'Institution. Il a été produit *apostériori*.

L'Institution doit apporter plus de rigueur quant au respect des délais impartis aux étudiants en vue de la soutenance de leur mémoire, mais aussi devrait éclairer sur les conditions de rattrapage fixées par le LMD.

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

La plupart des enseignants sont des professionnels et ont une expérience dans le secteur de la formation car dispensant des cours dans les autres écoles de formation professionnelle.

Tout le PER a des qualifications scientifiques pour engager le programme d'étude (se référer aux annexes concernant les CV des PER).

Tout le PER est payé régulièrement et est mis dans de bonnes conditions de travail. Une salle des profs est en construction et l'entretien avec les enseignants du programme montre qu'ils se sentent bien au sein de l'Institution. Par contre, nous n'avons pas reçu de données et statistiques sur la répartition des enseignants selon leur statut dans l'Institution.

Les entretiens avec les enseignants ont permis de savoir que les résultats d'évaluation des enseignants par les étudiants débouchent souvent sur des rencontres au cours desquelles des décisions sont prises en cas de nécessité ou si des dysfonctionnements sont enregistrés. Si les résultats des évaluations montrent beaucoup trop de lacunes, l'enseignant en charge de ce programme peut être sanctionné et cette sanction peut aller jusqu'à une exclusion pure et simple de cet enseignant de l'Institution. Par contre, aucun cas pareil n'a été signalé

Appréciation globale sur le standard : l'enseignement est dispensé par un corps professoral qui est souvent évalué par les étudiants (voir grille d'évaluation des enseignants par les étudiants en annexe). L'Institution doit aussi favoriser les enseignants performants en pérennisant les primes en vue d'assurer une compétition saine en matière de qualité.

Ce Standard EST ATTEINT

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les contrats d'engagement et/ou les cahiers des charges du PER n'ont pas été fournis mais selon les enseignants rencontrés les rôles sont bien définis à l'engagement. Certains enseignants viennent avec leur projet de programme en main et l'Institution prend en compte ce fait.

L'existence d'un statut du PER permet de mieux appréhender et de cerner les différentes tâches allouées au PER en fonction du temps de travail.

Appréciation globale sur le standard : Concernant le programme évalué (Master GL), ce standard est difficilement appréciable du fait que l'Institution raisonne en termes de Doctorat.

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard : La mobilité Sud-Sud est privilégiée dans l'Institution et ceci est motivé par l'aspect financier de la mobilité.

Ce Standard N'EST PAS ATTEINT

Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission dans le programme sont publiées et l'entretien avec les étudiants nous a permis de vérifier car tous les étudiants du programme ont la Licence. Cependant nous n'avons pas de données sur les licences acceptées et les équivalences.

Appréciation globale sur le standard : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées et ne souffrent d'aucune ambiguïté.

Ce Standard EST ATTEINT.

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Aucune parité n'est prévue dans le développement de la population estudiantine car le programme n'est pas encore au stade de sélection pour candidature pléthorique.

Appréciation globale sur le standard : Devant la faiblesse des effectifs du programme, la parité et l'égalité des chances ne sont pas le souci majeur de l'Institution.

Ce Standard N'EST PAS ATTEINT.

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Les échanges d'étudiants sont plus visibles entre institutions privées. La mobilité public – privé ne pose pas problème alors que le sens inverse ne s'observe pas et ceci malgré les accords avec le public (UGB) et les requêtes en instance, notamment celles envoyées à l'UCAD.

Ce Standard N'EST PAS ATTEINT.

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Les résultats d'évaluation relatifs à la qualité de l'encadrement ne sont pas pris en compte lors de l'adaptation des enseignements car nous n'avons pas reçu les PV des réunions d'adaptation des enseignements. Par contre, l'entretien avec les étudiants a permis de savoir que les enseignants sont régulièrement évalués avec une note comprise entre 1 et 5. **Les résultats des évaluations des étudiants n'ont pas été présentés lors de la visite. Ils sont consignés dans les annexes que nous n'avons pas reçues au préalable.**

L'institution a un comité dirigé par la responsable qualité qui oriente les étudiants et les

conseille.

Appréciation globale sur le standard : Un suivi doit être fait par l'Anaq-Sup. Le relevé de notes doit être vérifié.

L'encadrement des étudiants est une question difficile à résoudre de manière globale. La mise sur pied de primes d'encadrement pourrait faciliter l'encadrement adéquat des étudiants du programme Master GL

Ce Standard N'EST PAS ATTEINT.

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme dispose-t-il de moyens pour faciliter l'insertion de ses diplômés dans le milieu du travail.

La recherche de stage et/ou d'emploi se fait dans l'institution principalement par les étudiants eux-mêmes. Le comité d'orientation et de conseil les aide aussi dans ce sens.

Nous n'avons pas reçu de documents dans ce sens, mais l'Institution envisage (selon la vice-présidente) de mieux suivre ses diplômés et leur parcours.

Appréciation globale sur le standard

Les relations de coopération avec le milieu du travail sont visibles et confortées par les accords avec le CNES. **L'essentiel des partenariats datent de plus de 10 ans mais nous n'avons pas reçu de documents de partenariat signés.**

Ce Standard N'EST PAS ATTEINT.

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Les locaux sont spacieux et peuvent accueillir le programme sans défaut. Les salles de cours sont bien équipées en sonorisation et en matériel didactique. Les extincteurs sont disponibles et installés selon des normes de sécurité définies par le fournisseur.

Les ressources sont principalement des financements sur fonds propres des autorités. Le chargé des finances a évoqué quelques problèmes liés au recouvrement des mensualités payées individuellement par les étudiants.

Appréciation globale sur le standard : PAS COMPLETEMENT ATTEINT.

Les documents relatifs au partenariat doivent être fournis à titre de justificatifs.

Les locaux sont spacieux et aérés. Hormis le Campus de la Zone B2 et celui abritant le centre d'incubation toutes les informations présentées dans le rapport d'auto-évaluation ont été vérifiées sur le terrain concernant les locaux.

5. Points forts du programme

Nous avons noté **une certaine conformité** dans le contenu des enseignements présenté dans les annexes et affichés au tableau d'affichage pour emploi du temps.

Appréciations générales du programme : Nous avons enregistré le témoignage positif des étudiants rencontrés quant au programme proposé et déroulé.

Les locaux sont spacieux et bien entretenus. Les exigences d'hygiène, de sécurité et de propreté semblent réunies. Les contenus, tels que présentés en annexes, sont les standards.

6. Points faibles du programme

- Les documents qui sont annexés n'ont pas été reçus par l'Equipe des Evaluateurs externes avant la visite.
- Le Contrôle *a posteriori*, retarde la rédaction du Rapport final. (question de procédure).
- Absence de Professeur de Rang A.
- Revoir le Conseil d'Orientation Scientifique, surtout son fonctionnement, p.13 du document d'auto-évaluation.
- Les programmes sont plutôt modulaires et ajustés en systèmes LMD.
- Information sur le système des Crédits, des UE. Les étudiants ne sont pas bien informés, sur le système de notation et de capitalisation des crédits.
- Avec le Contrôle partiel : L'Etablissement fonctionne avec le système modulaire
- Une Maquette autre que celle qui évoque les UE de la FEDE doit être confectionnée.
- La VAE doit être mentionnée dans les documents d'information et ceux-ci doivent être mis à la disposition des candidats éventuels. De même que les licences qui permettent d'accéder au programme de Master doivent être listées. Informer également sur les modalités de recrutement des étudiants.

Parmi les documents de preuve reçus, la procédure existe et a été mis à la disposition de l'équipe des évaluateurs pour contrôle.

- Le présentiel ou la position en entreprise ne sont pas clairement rendus dans le document d'auto-évaluation.

Lorsqu'on rate une évaluation d'une unité d'enseignement, on doit être admis à se rattraper comme les textes l'autorisent.

7. Appréciations générales du programme

En référence au document présenté, aux échanges lors de la visite et à l'exploration des documents de preuve, on note une conformité dans le contenu des enseignements présentés dans les annexes et affichés au tableau d'affichage pour emploi du temps. Ce qui correspond à

une appréciation positive unanimement reconnue par l'ensemble des membres de l'équipe des Evalueurs -externes

Nous avons enregistré le témoignage positif des étudiants rencontrés quant au programme proposé et déroulé.

Les locaux sont spacieux et bien entretenus. Les exigences d'hygiène, de sécurité et de propreté semblent réunies.

Les contenus tels qu'ils sont présentés dans les annexes épousent globalement les standards, bien que quelques ajustements soient recommandés.

Le programme souffre d'un manque d'enseignants de rang A. De même, la maquette n'est pas conforme au système LMD et les conditions d'admission au master ne sont clairement définies.

8. Recommandations à l'Etablissement

- Recruter ou mettre à la disposition du master d'enseignants de rang A ;
- Que la Présidence soit plus visible sur le terrain et les actes posés communiqués aux ayants-droit.
- La présence et la visibilité du Directeur Académique est recommandée
- Les maquettes seront améliorées en volumes horaire et en poids proportionnel en ce qui concerne les coefficients.
- La procédure de notation, de calcul des moyennes et de rattrapage doit être revue et mise en harmonie ou en conformité avec toute la procédure de contrôle du système LMD tel que cela est recommandé par les textes, ici le Master.
- Les tableaux exposés et rendus dans le document d'auto-évaluation doivent être superposables et superposés, notamment, en ce qui concerne le temps, le poids, les crédits et les volumes horaires.
- Le Master doit instituer des jurys de délibération et non des jurys d'examen. Il faudra mentionner que l'Examen terminal n'existe pas dans le système Master de la nouvelle formule propre au Masters & Doctorat.
- Revoir à ce sujet les relevés de notes en affectant 30% au contrôle et 60% à la composition principale (produit dans les documents de preuve, reste l'application effective).
- Précisez la validation après sélection sur dossier.
- Les absences et l'assiduité doivent être revues dans la formulation du règlement intérieur.
- Repenser les pénalités qui peuvent être appliquées aux retardataires pour leur mémoire de Master 2.

- Fournir les PV de délibération dûment signés et la liste des différents membres qui ont participé aux jurys de semestre.
- Essayer de corriger, autant que faire se peut, la distanciation entre la bibliothèque et le lieu de déroulement des enseignements.
- Informer sur la manière dont les heures de recherche sont contrôlées.
- Renseigner également sur la manière dont les professionnels sont encouragés pour continuer les études.

9. Recommandation à l'attention de l'ANAQ-SUP

Faire un suivi de l'exécution des recommandations après le rapport final en exigeant une application du système de Crédits propres aux UE et appartenant au LMD et, ici, au Master. Revoir les documents fournis par l'établissement et qui sont mentionnés dans le rapport.

10. Proposition d'avis

Accréditation refusée